Le profil de l'animateur et de l'animatrice en centre de vacances

Latitude JEUNES

Solidaris mutualité

La Mutualité Socialiste

Sommaire

1. Que dit la loi à propos des animateurs et des CDV ? 3
2. Où suis-je ? Comment me retrouver dans la structure de Latitude Jeunes ?.... 6
3. Des repères chez Latitude Jeunes 8
4. Quelles sont mes missions en tant qu'animateur - animatrice ? 10
4.1 Un animateur s'intègre à l'organisation dans laquelle il travaille et en représente les valeurs. 10
4.2 Un animateur prépare, conduit et encadre des séquences d'animation...11
4.3 Un animateur est une personne en relation avec différents publics. 13
4.4 Un animateur a un rôle d'éducation, il veille à la sécurité et au bien-être des participants. 14
4.5 Un animateur évalue ses activités et se remet en question 15

Le profil de l'animateur et de l'animatrice en centre de vacances est un travail réalisé conjointement par les Commissions « Centre de vacances et lieux de rencontres » et « Formation des cadres » de Latitude Jeunes.
Editeur responsable : Benjamin Delfosse, 32-38 rue Saint Jean, 1000 Bruxelles.
Coordination et suivi de production : Yasmine Thai et Mélissa Fransolet.
Rédaction : Thilbert Bourgeois, Grégory Desbuquoit, Julie Durnez, Mélissa Fransolet, Aline Gaschen, Caroline Huart, Céline Lemal, Aurélie Nisolle, Silvia Marozzi, Sophie Michat, Yasmine Thai, Stéphanie Tassin, Karen Wauquaire, Silvana Zilli.
1000 mercis aux volontaires et formateurs de Latitude Jeunes pour leurs précieuses relectures.
Graphisme : Lettre Age sprl - **Illustrations :** Alain Bietton.
Janvier 2015.

Le profil de l'animateur et de l'animatrice en centre de vacances (CDV)

Les animateurs[1] sont indispensables à une Organisation de Jeunesse, ils en sont même les acteurs principaux. Chez Latitude Jeunes, ils animent des enfants et/ou des adolescents. On peut les rencontrer en séjours (à la mer, à la campagne...), en ateliers, en plaines, en stages... Des responsabilités leur sont confiées et elles sont guidées par un cadre défini. Les informations qui suivent te permettront de mieux comprendre les missions d'un animateur chez Latitude Jeunes.

1. Que dit la loi[2] à propos des animateurs et des CDV ?

Le poste d'animateur est accessible :

- aux animateurs en cours de formation à l'obtention du brevet d'animateur
- aux animateurs brevetés, âgés de minimum 17 ans, titulaires du brevet d'animateur de centres de vacances homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles
- aux personnes ayant une expérience utile pouvant être valorisée (on parle d'assimilation ou d'équivalence).

La personne qui postule pour l'encadrement d'un CDV doit être de bonne vie et mœurs. Elle doit le prouver par le modèle II de l'extrait de casier judiciaire.

1. Dans le corps de texte, le genre masculin est utilisé dans le seul but de ne pas alourdir la lecture. L'égalité entre les hommes et les femmes représente une valeur importante chez Latitude Jeunes.
2. Par loi, nous faisons référence au décret relatif aux centres de vacances et à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif aux formations des animateurs et des coordinateurs de centres de vacances, à l'habilitation des organismes de formation, à l'homologation des brevets, aux équivalences et à la commission d'avis relative à la formation.

Un centre de vacances, c'est quoi ?

Un CDV est un service d'accueil d'enfants encadrés par des équipes d'animation. Les CDV contribuent à l'encadrement, à l'éducation et à l'épanouissement des enfants pendant les congés scolaires de plus d'une semaine.

Il y a 3 types de Centre de Vacances.

> les plaines de vacances :
services d'accueil non résidentiels d'enfants, sans obligation d'affiliation ;

> les séjours de vacances :
services d'accueil résidentiels d'enfants ;

> les camps de vacances :
services d'accueil résidentiels d'enfants organisés par des mouvements de jeunesse.

Latitude Jeunes organise des plaines et des séjours de vacances.

Les CDV ont pour objectifs de favoriser :

- **le développement physique** de l'enfant, selon ses capacités, par la pratique du sport, de jeux ou d'activités en plein air ;
- **la créativité de l'enfant,** son accès et son initiation à la culture dans ses différentes dimensions, par des activités variées d'animation, d'expression, de création et de communication ;
- **l'intégration sociale de l'enfant**, dans le respect des différences, dans un esprit de coopération et dans une approche multiculturelle ;
- **l'apprentissage de la citoyenneté** et de la participation.

L'encadrement des enfants se fait selon les conditions suivantes :
> un animateur par groupe de 8 enfants de moins de 6 ans,
> un animateur par groupe de 12 enfants au-dessus de 6 ans.

S'il manque un encadrant, tu peux contacter ton coordinateur pour chercher une solution avec lui.

2. Où suis-je ? Comment me retrouver dans la structure de Latitude Jeunes ?

Latitude Jeunes est une Organisation de Jeunesse constituée de 7 régionales directement actives auprès des jeunes, et d'un Secrétariat National.

Régionale

Régionale

Régionale

Régionale

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Animateur

Animateur

Animateur (moi)

.....

Animateur

Complète le schéma de la page de gauche en t'aidant des éléments proposés à droite.

En construisant cette partie avec ta régionale, tu auras en un clin d'œil une vue d'ensemble de notre Organisation de Jeunesse et de la position qui te relie à notre structure.

Latitude JEUNES

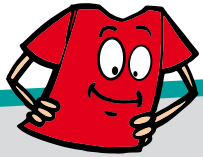

Régionale

Régionale

Régionale

Secrétariat National

L'association Latitude Jeunes, de même que ses régionales, est active au sein du réseau des associations de Solidaris - Mutualité Socialiste : ce réseau regroupe les associations socioculturelles mutualistes qui s'efforcent de promouvoir le bien-être physique, psychique et social.

Animateur-Animatrice .....

Secrétaire FPS .....

Coordinateur-Coordinatrice extrascolaire .....

Animateur-Animatrice bénévole .....

Responsable Latitude Jeunes .....

Responsable de formation .....

Equipe d'animation .....

Coordinateur-Coordinatrice .....

Coordinateur-Coordinatrice pédagogique .....

Equipe d'animation permanente .....

Coordinateur-Coordinatrice bénévole de CDV .....

Chargé-Chargée de formation .....

3. Des repères chez Latitude Jeunes

Latitude Jeunes favorise l'intégration sociale par l'apprentissage du vivre ensemble. Cela se fait par un encadrement qui privilégie la coopération à la compétition, en offrant des espaces de négociation et surtout en permettant la rencontre avec d'autres enfants ou d'autres jeunes.

C'est le projet pédagogique qui va définir des axes prioritaires pour les CDV.

Voici les axes propres à Latitude Jeunes :

Le développement de la solidarité

Latitude Jeunes ouvre ses activités à tout public, sans discrimination basée sur l'origine socioéconomique et/ou socioculturelle, le sexe, le genre, l'origine ethnique ou l'orientation sexuelle... Une attention est aussi portée à l'inclusion des publics à besoins spécifiques, dont les personnes en situation de handicap. Latitude Jeunes est particulièrement attentif aux processus de non-discrimination et d'entraide.

En pratique, cet axe est mis en place par l'apprentissage du vivre ensemble via des espaces de négociation, en privilégiant la rencontre avec d'autres, en établissant entre les participants des relations d'entraide et des pratiques coopératives.

Le développement de la citoyenneté

Latitude Jeunes reconnait à chacun la possibilité de participer, de choisir et d'évoluer.

En pratique, nos animateurs proposent des espaces de liberté d'expression et amènent les participants à expérimenter, critiquer et choisir.

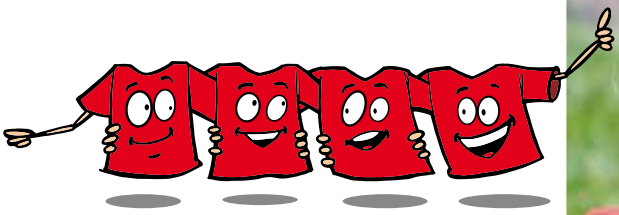

La promotion de la santé et du bien-être

Latitude Jeunes met l'accent sur une stratégie de participation active destinée à rendre les jeunes acteurs de leur bien-être. Latitude Jeunes insiste sur le bien-être global par le plaisir et le respect du rythme de vie.

En pratique, nous mettons en œuvre un environnement et des activités soucieuses du développement de l'enfant où l'animateur ne fait pas « à sa place » mais où il l'accompagne de la préparation à la réalisation de l'activité.

En CDV, c'est le coordinateur qui assure la mise en application du projet pédagogique en collaboration avec les animateurs.

4. Quelles sont mes missions en tant qu'animateur – animatrice ?

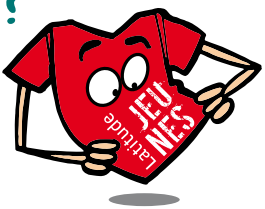

4.1 Un animateur s'intègre à l'organisation dans laquelle il travaille et en représente les valeurs.

	Un exemple sur le terrain
L'animateur s'informe sur les finalités, les valeurs et le projet pédagogique de l'organisation.	Je participe à des activités de formation sur les valeurs de Latitude Jeunes.
L'animateur s'implique dans l'élaboration d'un projet d'accueil[3] en lien avec le projet pédagogique.	Je propose des activités liées au bien-être et qui amusent les enfants.
L'animateur est conscient de son rôle et de son statut au sein de l'organisation. Il la représente et se comporte en conséquence.	Je porte le tee-shirt rouge Latitude Jeunes et j'ai une tenue vestimentaire adaptée pour l'animation et l'accueil d'enfants et de jeunes. Je ne fume pas devant les participants ni en public. Je surveille mon langage.
L'animateur est conscient de son rôle d'agent de changement pour une société plus démocratique, plus solidaire, tolérante et égalitaire.	Je mets en place des conseils d'enfants où chacun pourra s'exprimer.
L'animateur est informé et tient compte du cadre légal en CDV (responsabilité, sécurité, normes d'encadrement, mission d'un centre de vacances, droit de l'enfant)[4].	Je lis le profil de l'animateur et je n'hésite pas à poser des questions en cas de doute.

3. Un projet d'accueil comprend non seulement le projet d'animation ou programme des activités, mais aussi l'organisation de tous les temps de vie collective.
4. Disponible dans des outils tels que « enfance encadrée », « centre de vacances mode d'emploi »...

4.2 Un animateur prépare, conduit et encadre des séquences d'animation.

4.2.1 L'animateur prépare et organise.

L'animateur élabore un projet d'animation en relation avec les besoins du groupe, la courbe d'intensité de l'animation, le projet pédagogique, le thème du CDV, la variété des techniques d'animation.

L'animateur identifie les contraintes pour mener à bien son action (cadre spatio-temporel, pluie, âge, nombre...).

L'animateur fait preuve d'organisation, il est capable de déterminer des objectifs, de fixer des priorités et d'organiser son travail en conséquence.

Un exemple sur le terrain

Je rencontre les autres animateurs pour discuter du thème et nous répartir les activités.
J'utilise des fiches techniques pour la préparation des jeux.

J'identifie et prépare le matériel pour mon animation. Je prépare mon espace d'animation. Je prépare des activités de réserve (programme pluie).

Je fais des recherches pour trouver des activités innovantes.

4.2.2 L'animateur anime.

	Un exemple sur le terrain
L'animateur présente, explique l'activité et ses consignes aux participants. Il met en place une ambiance pour sa présentation et est attentif à sa clarté.	J'adapte une activité à un thème. Je donne un feedback après les consignes. Je fais une partie "pour du beurre".
L'animateur coordonne, surveille et régule le déroulement de l'activité proposée.	J'arbitre et j'encourage durant l'animation. Je suis attentif au respect des autres, des règles, des lieux, du timing.
L'animateur achève et assure une clôture à l'activité qu'il a entamée.	J'organise avec les enfants le rangement du matériel. Je prends du temps pour donner les résultats.
L'animateur se montre attentif à rendre tous les participants actifs, autonomes, responsables et solidaires.	J'organise des jeux coopératifs. Je n'impose pas de modèle à suivre et je ne fais pas à la place du participant. Je répartis les tâches de la vie quotidienne.
L'animateur fait preuve de créativité.	Je propose des activités innovantes, différentes des pratiques classiques.
L'animateur adapte son activité en fonction des événements.	Je tiens compte d'un enfant à la jambe cassée dans mon activité. Je mets un terme à mon activité si une forte pluie débute.

4.3 Un animateur est une personne en relation avec différents publics.

4.3.1 L'animateur a une présence active, il est disponible. Pour ce faire il :

- adapte sa communication aux personnes à qui il s'adresse ;
- utilise un vocabulaire poli et adapté à son public ;
- donne son avis de manière constructive ;
- respecte le devoir de discrétion.

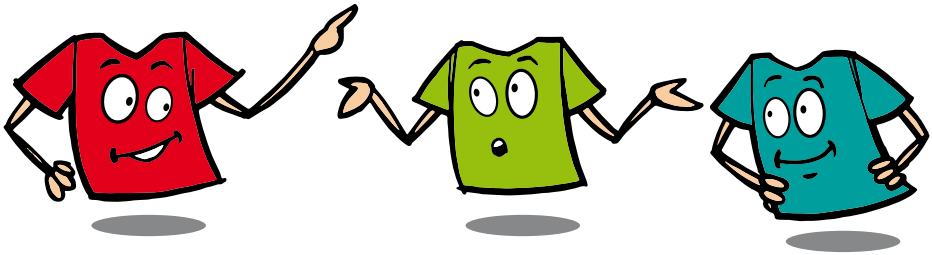

4.3.2 L'animateur est au cœur de différentes relations.

L'animateur identifie les partenaires extérieurs et entretient des relations conviviales pour assurer le bon déroulement du CDV.

Les partenaires extérieurs

L'animateur collabore de manière bienveillante avec l'équipe et le responsable.

L'animateur L'animatrice

L'équipe d'animation

L'animateur les accueille et fait un retour sur le vécu des participants.

Les parents adultes encadrants

Les animés

L'animateur est à l'écoute des animés, il crée le contact, suscite le dialogue et installe un climat de confiance.

4.4 Un animateur a un rôle d'éducation, il veille à la sécurité et au bien-être des participants.

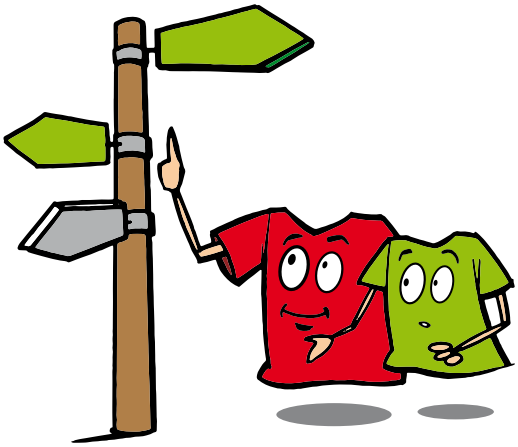

	Un exemple sur le terrain
L'animateur veille constamment à la sécurité, au bien-être, à l'hygiène, aux premier soins...	Je repère et signale les points de danger. Je prends du temps pour que les enfants puissent se laver les mains avant de manger.
L'animateur a des capacités de gestion globale du groupe. • L'animateur identifie le rythme du groupe et aide celui-ci à se constituer. • L'animateur favorise l'intégration de chacun dans le groupe.	Je m'implique dans l'organisation de la vie quotidienne : repas, levers, couchers, toilettes, garderies et aide les participants si nécessaire. Je choisis des activités qui facilitent la cohésion du groupe. Je prévois des activités à l'accueil pour ne mettre aucun participant de côté.
L'animateur essaye d'assurer un espace de bientraitance pour tous. • L'animateur identifie les besoins des participants avec qui il travaille et y répond. • L'animateur veille à susciter la progression des participants.	J'observe la fatigue de mon groupe et adapte mes activités si nécessaire. Je termine les journées par une histoire si je vois que le groupe aime ça. Je valorise et encourage les participants dans ce qu'ils font.
L'animateur veille à établir un climat sécurisé et sécurisant.	Je gère les conflits. Je mets en place des jeux de présentation les premiers jours.

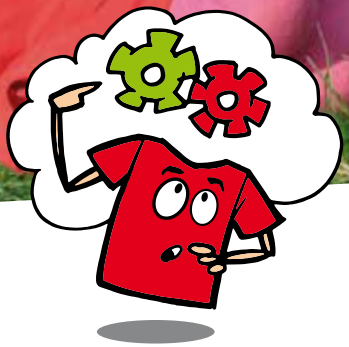

4.5 Un animateur évalue ses activités et se remet en question.

	Un exemple sur le terrain
L'animateur s'améliore et apprend de jour en jour. Il propose des pistes d'amélioration.	J'échange avec les autres animateurs sur mes pratiques afin de les enrichir. Je participe à des formations en lien avec mes besoins identifiés.
L'animateur cherche à se comprendre pour s'améliorer.	J'apprends à maitriser ma fatigue et à connaitre mes limites.

Avec le soutien de

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Solidaris mutualité

La Mutualité Socialiste

et son réseau associatif et socio-sanitaire

A.S.P.H.

CSD

ESPACE SENIORS

fps

Fédération des Centres de Planning Familial fps

DRIVE MUT

Latitude JEUNES

UN PASS DANS L'IMPASSE

Clairs Vallons

Des Riézes et Sarts